



Collège catholique associé à l'État par contrat

« Frères, vous avez été appelés à la liberté ; rendez-vous, par la charité, serveurs les uns des autres. »
Saint Paul

Jean-Philippe Gayola, Chef d'établissement

Avignon, le 24 septembre 2020

Destinataires Parents, élèves & Communauté éducative

Objet Pastorale 2020-2021

« La mission du Christ Rédempteur, confiée à l'Église, est encore bien loin de son achèvement (...) nous devons nous engager de toutes nos forces à son service. »

Encyclique Redemptoris missio, Saint Jean-Paul II, 7 décembre 1990.

Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers jeunes,

Vous trouverez avec ce courrier l'ensemble des éléments liés à la Pastorale pour l'année scolaire qui s'ouvre.

Par le terme « pastorale », nous entendons toute l'activité née de l'ardeur de la foi de l'Église qui vise à donner à chacun selon ses besoins spirituels.

Au sein de l'Institution Champfleury, la Pastorale regroupe donc tout ce qui permet aux jeunes et adultes de faire la rencontre du Seigneur, Jésus-Christ.

Dans un établissement catholique, la responsabilité pastorale est confiée au chef d'établissement par le biais de la lettre de mission qu'il reçoit de sa Tutelle. Celle que j'ai reçue m'engage entre autres à « avoir le réel souci de la proposition de la foi et de la catéchèse ».

Parallèlement, et dans le même esprit, dans notre diocèse, chaque chef d'établissement reçoit une lettre de reconnaissance d'office de notre archevêque.

Dans cette responsabilité, je suis accompagné cette année:

- de Sœur Anna, Trinitaire, notre Animatrice en Pastorale au Collège (pastorale@trinitaires84.org)



- du Père Régis-Marie (regismarie@stjean.com) et du Frère Isaac-Thérèse (isaactherese1@gmail.com) de la Communauté Saint-Jean
- de l'ensemble de l'équipe éducative, et plus particulièrement des catéchistes.

Nous regrettons d'avoir été contraints d'annuler la réunion avec les parents dans le cadre de la Pastorale et de la préparation aux sacrements, initialement prévue ce lundi, 21 septembre 2020, à 17h15.

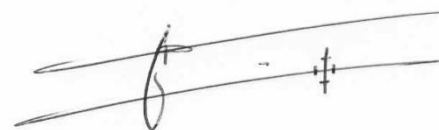
Néanmoins, les activités liées à la Pastorale et notamment la préparation aux sacrements sont bien évidemment maintenues pour cette année scolaire 2020-2021 ; nous y reviendrons ci-après mais, dans le cas d'une préparation à un sacrement, j'attire votre attention sur la nécessité d'une prise de contact avec le Père Régis-Marie et le curé de votre paroisse.

Même si vous avez déjà renseigné la Fiche pastorale (n°3) 2020-2021 du dossier d'inscription, et surtout si vous souhaitez engager pour votre enfant une préparation à un sacrement (Baptême, Communion, Confirmation) ou à la Profession de Foi, de façon à nous faciliter la tâche, nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire en ligne en suivant ce lien :

<https://forms.gle/o3h1U2nDLGDRJPvz7>

Enfin, vous trouvez ci-après le détail des activités liées à la Pastorale et de la préparation aux sacrements.

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en l'assurance de mon entier dévouement pour les jeunes confiés et pour notre institution.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by a smaller, less legible signature.

De façon schématique, et pour vous aider à vous situer en ce qui concerne les sacrements qu'il est possible de recevoir :

- votre enfant n'est pas baptisé
⇒ préparation du Baptême, de la Communion et de la Confirmation sur 24 mois
- votre enfant est seulement baptisé
⇒ préparation de la Communion et de la Confirmation sur 8 mois
- votre enfant est baptisé et communié
⇒ préparation de la Confirmation seulement sur 8 mois
- votre enfant est au moins baptisé et est scolarisé en 6è (2020-2021)
⇒ préparation de la Profession de foi, qui n'est pas un sacrement, sur 8 mois
- votre enfant est baptisé, communié et confirmé
⇒ intégration de l'aumônerie et/ou du groupe trinitaire « Duc in altum »

1. Sacrements

L'Institution Champfleury peut préparer votre enfant aux sacrements de l'initiation chrétienne : Baptême, Communion et Confirmation.

Bien entendu, ce cheminement se vit en communion entre votre curé, votre paroisse et l'établissement. Aussi, en ce début d'année scolaire, il est indispensable que vous alliez rencontrer le curé de la paroisse que vous fréquentez habituellement :

- pour (mieux) le connaître et parler avec lui du projet de votre enfant auquel vous serez bien évidemment associé
- pour savoir ce qui est demandé au sein de la paroisse pour la préparation aux sacrements
- pour (continuer à) participer à la messe dominicale et à certains temps forts avec l'ensemble des jeunes paroissiens qui se préparent à ces sacrements.

Si vous ne connaissez pas les nom et prénom de votre curé et ses coordonnées, n'hésitez pas à prendre contact avec l'établissement, nous vous les communiquerons volontiers.

Rappel Si vous souhaitez engager pour votre enfant une préparation à un sacrement (Baptême, Communion, Confirmation) ou à la Profession de Foi, nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire en ligne en suivant ce lien :

<https://forms.gle/o3h1U2nDLGDRJPVz7>

1.1 Baptême

Cette préparation de 24 mois se vit en trois étapes et s'adaptera dans le temps :

- **la découverte de Jésus, le fils de Dieu, et de son message d'amour** : la durée de cette première étape n'est pas fixée, elle se précisera selon le cheminement de votre enfant ; elle se terminera par l'entrée officielle dans l'Église lors d'une célébration vécue en paroisse et appelée « entrée en catéchuménat ».
- **la découverte de la vie dans le Christ et la découverte de la vie dans la famille des chrétiens en Église** : là encore, la durée de cette étape se précisera selon le cheminement de votre enfant ; au terme de cette étape, celui-ci sera prêt à vivre sa naissance à la vie d'enfant de Dieu par les trois sacrements du baptême, de la confirmation et de la première communion.
- **la naissance à la vie chrétienne** : elle se vit sur une année et est marquée par l'appel décisif qui a lieu le premier dimanche du Carême ; ensuite, votre enfant recevra les trois sacrements ou bien lors de la fête de Pâque, ou bien durant le Temps pascal.

Par ailleurs, dans le cadre de l'Institution, une célébration marquera l'entrée de votre enfant dans ce cheminement vers les trois sacrements que l'on appelle les sacrements de l'initiation chrétienne.

Si un groupe d'enfants se prépare au baptême dans votre paroisse, vous verrez avec votre curé comment votre enfant pourra y être associé ; de notre côté, nous prendrons contact avec lui pour vraiment travailler ensemble tout au long de son cheminement.

☞ La préparation

. présence impérative de votre enfant, de 8h30 à 11h30, les samedis 14 et 28 novembre 2020, 16 janvier 2021, 13 février 2021, 20 mars 2021, 3 avril 2021 et 12 juin 2021

☞ Le repas parents/paroisse

. présence impérative des deux parents, *date à déterminer*

☞ Le temps de retraite

. deux à trois jours, présence impérative de votre enfant, *dates à déterminer*

☞ La célébration

. les élèves non encore baptisés recevront le Baptême, la Communion et la Confirmation soit le samedi 3 avril 2021, soit le samedi 16 avril 2022, à 20h, durant la Vigile pascale, en l'église Saint Ruf

1.2 Communion et Confirmation

En mars-avril 2021, nous prendrons contact avec votre curé pour savoir s'il estime que votre enfant est prêt à recevoir sa première Communion et sa Confirmation.

S'il nous dit que votre enfant a été fidèle à aller habituellement à la messe et aux éventuels temps forts, nous serons heureux de finaliser avec vous la préparation de ces sacrements.

Si, en revanche, il nous dit qu'il ne les a vus que très rarement, nous serons dans l'obligation, en accord avec lui, de vous dire que celui-ci n'est pas encore prêt pour recevoir ces sacrements, en souhaitant qu'il s'engage davantage au sein de la paroisse l'année suivante. Bien sûr, nous espérons ne pas en venir là, mais nous ne pouvons catéchiser vos enfants qu'en lien avec le curé de votre paroisse.

☞ La préparation

. présence impérative de votre enfant, de 8h30 à 11h30, les samedis 14 et 28 novembre 2020, 16 janvier 2021, 13 février 2021, 20 mars 2021, 3 avril 2021 et 12 juin 2021

☞ Le repas parents/paroisse

. présence impérative des deux parents, *date à déterminer*

☞ Le temps de retraite

. deux à trois jours, présence impérative de votre enfant, *dates à déterminer*

☞ La célébration

. les élèves recevront la Communion et la Confirmation (ou seulement la Confirmation) vers la mi-mai 2021

2. Profession de foi

☞ La préparation

. présence impérative de votre enfant, de 8h30 à 11h30, les samedis 14 et 28 novembre 2020, 16 janvier 2021, 13 février 2021, 20 mars 2021, 3 avril 2021 et 12 juin 2021

☞ Le temps de retraite

. avec le diocèse d'Avignon, pendant les congés de printemps 2021, à Lourdes, cinq jours, présence impérative de votre enfant, *dates à déterminer*

La célébration

. les élèves de 6ème au moins baptisés feront leur Profession de Foi un dimanche de début juin 2021, à 10h30, en l'église Saint Ruf

3. Messes

En la chapelle de l'établissement ou en l'église paroissiale Saint-Ruf, la messe est célébrée régulièrement :

- une messe a lieu une fois par mois par niveau pour les collégiens, de 8h20 à 8h55
- et d'autres ont lieu lors des grandes fêtes liturgiques (pour la Rentrée, le 8 décembre, pour la Nativité, pour la Semaine sainte...).

4. Adorations et louanges

En la chapelle de l'établissement, chaque vendredi, entre 12h45 et 13h30, a lieu un temps facultatif d'adoration ou de louange; qu'ils soient chrétiens ou pas, tous les jeunes y sont les bienvenus et les élèves peuvent rester le temps qu'ils souhaitent devant le Seigneur.



5. Sacrement de Réconciliation

- chapelle du Collège -

Plusieurs temps seront organisés au cours de l'année afin de permettre aux jeunes de recevoir le sacrement de la Réconciliation.

Les lundi 7 décembre 2020 et 29 mars 2021 pour les 6è

Les jeudi 10 décembre 2020 et jeudi 25 mars 2021 pour les 5è

Les jeudi 17 décembre 2020 et lundi 29 mars 2021 pour les 4è4è

Les lundi 14 décembre 2020 et jeudi 1^{er} avril 2021 pour les 3èmes

6. Groupe « duc in altum » (Lc 5,4)

De nombreux élèves ont été confirmés l'an passé ou les années précédentes et sont cette année encore au sein de l'établissement. Un groupe « duc in altum » ou « avance au large » est créé afin de les accueillir et de préparer l'engagement de service qu'ils prendront.

Les rencontres

à déterminer

8. L'engagement

. les élèves confirmés prendront un engagement de service entre la mi-mai et la mi-juin 2021 en la Fête de la Sainte Trinité, Institution Champfleury

7. Aumônerie

- Paroisse Saint-Ruf -

Une aumônerie des collégiens accueille les élèves les jeudis de 17h à 19h ; elle concerne les élèves de 5^e, 4^e et 3^e et notamment ceux qui préparent un sacrement. Celle-ci est animée conjointement par les Religieuses trinitaires et les Frères de Saint Jean.



8. Actions charitables

Tout au long de l'année diverses actions charitables seront proposées.

9. Neuvaine de l'Immaculée Conception

Une neuvaine est proposée 9 jours avant la Fête de l'Immaculée Conception, qui a lieu chaque année le 8 décembre.

Par ailleurs, les élèves qui préparent un sacrement ou la Profession de Foi ainsi que ceux qui le souhaitent, assisteront à la messe de 6h15 le mercredi 2 décembre 2020 (départ de l'établissement à 5h40) en la Métropole de Notre-Dame des Doms; un petit-déjeuner leur sera offert à l'issue.